



**Contribution commune des Régions Ultrapériphériques à la
consultation biotechnologies marines**

Préambule

Les mers et océans dans lesquels évoluent les Régions ultrapériphériques (RUP) constituent une source considérable de richesses, d'écosystèmes uniques et représentent une part significative de la dimension maritime européenne : cet espace offre de multiples opportunités de développement de l'économie maritime européenne.

La biodiversité marine des RUP peut être valorisée pour créer et développer des produits, *process* et services issus des biotechnologies, pour de nouveaux marchés.

À l'échelle européenne, de nombreuses entreprises spécialisées en biotechnologie marine sont positionnées sur les grands marchés tels que l'agroalimentaire, la santé, le cosmétique, l'énergie ou encore l'environnement qui offrent des débouchés prometteurs en matière d'innovation. Ces grands marchés et ces débouchés représentent de réelles opportunités de développement économique pour les Régions ultrapériphériques.

1- Potentiels et tendances futures dans les Régions ultrapériphériques.

Pour les Régions ultrapériphériques, la croissance bleue telle que définie par la Commission européenne dans sa communication du 13 septembre 2013 [COM(2013) 494 Final] a vocation à s'appliquer. En effet, bien plus que l'immense espace maritime dont bénéficie l'Europe grâce aux RUP, ces régions offrent à l'Europe un véritable potentiel de développement des biotechnologies marines.

Cependant, faute de stratégie maritime européenne d'ensemble privilégiant une approche qui tienne compte des spécificités géographiques des RUP, les territoires concernés se limitent à définir les contours d'une politique à l'échelle du seul bassin maritime côtier. Ce constat plaide pour que des solutions efficaces soient mises à disposition des RUP afin de favoriser la valorisation des fonds marins, tenant compte de la diversité de leurs bassins maritimes.

Les RUP misent sur la recherche et l'innovation pour mieux tirer profit de leurs atouts et renforcer la compétitivité de leurs territoires, créer des emplois durables, prenant en compte la réalité de leurs marchés grâce à la recherche et au développement (recherche médicale et molécules pharmaceutiques, énergies marines etc...)

En tant que laboratoires d'expérimentation, les investissements dans les projets de démonstration des RUP méritent une attention particulière, notamment en vue de conforter la faisabilité commerciale de prototypes conçus à partir d'un potentiel naturel souvent unique en Europe, comme les sources hydrothermales de grande profondeur. Les actions renforçant la connaissance et l'observation des milieux constituent la clé de voûte du développement des biotechnologies marines dans les RUP.

À l'échelle internationale, une approche par bassin maritime mérite d'être privilégiée pour saisir les opportunités de coopération avec les pays voisins de chaque RUP, dans un esprit de réciprocité ou de complémentarité. Il convient donc, tout en tenant compte d'une approche basée sur l'excellence, de relier les RUP aux pôles centraux de recherche, en privilégiant les mesures promotrices de la création d'une masse critique pour les RUP. Mais, cette masse critique est difficile à obtenir compte tenu de l'échelle réduite des territoires.

La Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques considère que les biotechnologies marines représentent un domaine prometteur doté d'un véritable potentiel à exploiter. En effet, grâce à l'exploitation des biotechnologies marine, les RUP seraient capables d'impulser davantage de projets en matière de recherche et d'innovation, développement et innovation ; de créer des formations et des emplois ; et de produire des biens et de services dans les RUP.

Ainsi, des travaux de recherches universitaires sur de nouvelles molécules issues de la biodiversité marine du bassin caribéen en vue de diagnostiquer le cancer ou d'autres pathologies permettent d'envisager de réelles opportunités en termes d'amélioration de la santé de la population à l'échelle mondiale et avec des retombées économiques au niveau local.

L'étude des organismes marins représente l'un des principaux enjeux des années à venir, pour envisager leur valorisation avec les précautions dues à leur grande fragilité. Les biomolécules extractibles sont grandement valorisables, dans les domaines de l'alimentaire (aquaculture, agro-transformation), de la santé et du cosmétique (substances bioactives), de l'énergie (micro algues pour biocarburant), de l'environnement, comme dans la mise en œuvre de process industriels.

La Conférence des Présidents des RUP est aussi favorable au développement des liens entre la biodiversité et les activités économiques les plus importants, tels que le tourisme, la pêche et l'aquaculture, et les biotechnologies marines.

Il est important d'encourager le travail collaboratif entre le monde de la recherche, les entreprises et les pouvoirs publics. Des réseaux thématiques dotés d'un référent par RUP faciliteront le partage de connaissance et de bonnes pratiques, la mobilisation d'une expertise et permettront la création de nouveaux partenariats.

2- Les obstacles à la croissance des biotechnologies marines dans les Régions ultrapériphériques.

Le développement des biotechnologies marines dans les RUP présente certaines contraintes dues notamment à l'accès aux financements et à l'existence d'une faible masse critique de la communauté scientifique régionale.

En effet, dans le domaine des biotechnologies marines, l'accès aux financements, au travers d'instruments appropriés et pérennes, est primordial pour encourager la mobilisation des acteurs-clés, impulser les projets à l'échelle internationale notamment, soutenir la formation, favoriser l'implantation des clusters dans les RUP dans une logique de filière économique et améliorer la lisibilité de nos Régions au service de la croissance bleue. Il doit également concourir à créer des dynamiques interrégionales propices au développement de l'attractivité des territoires tout en accompagnant les RUP dans leurs efforts de structuration et de renforcement des synergies dans les domaines de la santé, l'alimentation, les biocarburants de seconde et de troisième génération basée sur les micro-algues, l'environnement et l'industrie, le cosmétique.

Le financement devrait répondre aux besoins suivants :

- Accessibilité (améliorer les connections entre les RUP et les centres de recherche de plus grand échelle et les connections aux marchés);
- Infrastructures (doter les RUP des plateformes de recherche et d'accès aux ressources naturelles de façon à rendre plus attractive la recherche et le développement avec des résultats pratiques et commerciaux);
- Lisibilité (critères d'éligibilité, modalités d'accès et dépenses éligibles) ;
- Souplesse (optimiser le recours aux financements tout en garantissant leur bon usage) et proximité ;

Par ailleurs, il importe également de surmonter l'absence de masse critique et d'échelle en favorisant les mises en réseau, les échanges de bonnes pratiques et d'apprentissage mutuel

entre tous les acteurs publics et privés impliqués. L'analyse de la participation d'acteurs localisés dans les RUP devrait faire l'objet d'une attention particulière pour tenir compte des contraintes structurelles telles que mentionnées à l'article 349 du TFUE.

Le développement d'infrastructures de recherche est essentiel pour construire une expertise locale répondant aux besoins spécifiques des acteurs économiques de nos territoires. Ainsi, les RUP souhaitent encourager l'implantation dans nos territoires d'équipes ou d'organismes de recherche.

Aussi, la petite taille du tissu des entreprises, avec peu de tradition dans l'intégration et participation aux processus liés à la recherche scientifique et au transfert de connaissances et technologie, démontre la nécessité d'avoir des moyens assurant leur participation à ces processus ainsi que la promotion d'une nouvelle culture d'entreprise. L'élévation constante du niveau de qualification des acteurs locaux est aussi une priorité.

Une autre contrainte qui peut être levée concerne les règles d'accès aux ressources génétiques et de partages des avantages (APA, ABS) telles que fléchées par la Convention sur la diversité Biologique (CDB 1992) et le Protocole de Nagoya. Ces règles visent non pas à limiter l'accès aux ressources génétiques mais à organiser les rapports entre les RUP fournisseurs et les utilisateurs de façon à ce que de réelles retombées s'exercent sur les territoires concernés. La mise en place progressive et récente des réglementations européennes, nationales et/ou régionales APA contribue actuellement à clarifier la situation. Les politiques APA pourront ainsi proposer un cadre légal pour l'utilisation des bio-ressources marines. Sur cette question, des échanges réguliers d'expériences entre RUP s'avèrent aussi pertinents.

En ce qui concerne la mer et en considérant la formulation en cours de la politique de l'UE vers la mer, cette dernière devrait contribuer à l'exploitation du potentiel de la biotechnologie marine dans nos territoires. Cela inclut des plateformes de recherche spécifiques, comme des navires et observatoires en mer profonde.

3- Développement durable et éthique

La Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques appelle à une attention particulière au développement des biotechnologies marines dans les RUP, comme dans d'autres dimensions de la « croissance bleue ».

Pour être compétitives face à la concurrence internationale, les RUP souhaitent disposer des moyens pour explorer et développer des marchés de niches exploitant leurs spécificités en lien notamment avec l'industrie du bien-être et le tourisme durable.

La production d'énergie renouvelable à partir de micro-algues dans l'île de Porto Santo (Madère), de même que la production d'huiles végétales pour les industries alimentaires et cosmétiques sont des exemples d'investissement à généraliser dans l'ensemble des Régions Ultrapériphériques. Ce type d'investissement permettra de mettre en place des partenariats durables entre les entreprises privées, les institutions publiques et les universitaires. Aux Açores, malgré quelques investissements privés au sein de l'Université, il est nécessaire de trouver des solutions favorisant la mise en place de liens directs avec les marchés globaux.

4- Voies d'innovation, partage des données et de la coopération internationale

En capitalisant sur l'expérience acquise avec le projet partenarial NetBiome dans le cadre des 6ème et 7ème programmes cadres pour la recherche, la Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques souhaite se doter d'un centre des connaissances qui recensera et proposera sur Internet les projets des RUP en matière des biotechnologies marines. Ce centre proposera des données actualisées en temps réel, des modules de formation en e-learning, des possibilités de discussions thématiques. Le centre sera aussi une plateforme commune de diffusion des appels d'offre en matière de recherche et développement sur les biotechnologies marines.

5- Voies à suivre

Compte tenu des opportunités à saisir dans le contexte des dynamiques à créer ou à renforcer dans le domaine des biotechnologies bleues, la Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques plaide en faveur de :

- la reconnaissance du potentiel remarquable et unique des RUP nécessitant une attention accrue de la part de l'UE pour dynamiser un secteur en plein essor propice au développement d'une économie de la mer;
- la création de conditions garantissant les mécanismes et les moyens afin de permettre aux RUP de profiter pleinement de la « croissance bleue »: inciter la constitution de clusters maritimes, de plateformes scientifiques regroupant principalement les chercheurs et l'université et des infrastructures spécifiques, favoriser les mises en réseau des acteurs impliqués à l'échelle européenne et internationale, développer les actions de coopération régionale en mutualisant les savoir-faire et expertises.

Conclusion

Les biotechnologies marines apportent des solutions prometteuses à exploiter dans les Régions ultrapériphériques. Santé, cosmétique, alimentation, énergies, matériaux, les opportunités et les débouchés sont nombreux. Les mers et les océans des RUP renferment en elles un véritable potentiel de développement, par exemple, de nouvelles molécules aux vertus thérapeutiques de première importance.

Ainsi, la mise en place d'une collaboration entre les chercheurs et les entreprises permettra de mieux valoriser ces ressources. La Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques demande donc la prise en compte de l'ensemble des spécificités RUP dans le cadre d'une croissance bleue renouvelée pour les territoires.